

» cette question : « Les évêques nos suffragants peuvent-ils
 » consacrer un roi ou exercer quelque attribution sembla-
 » ble sans notre autorisation? »

Cette demande indiquait assez les intentions secrètes de l'archevêque de Reims, qui voulait renverser Eudes, pour élever Guy, son parent, sur le trône de France. En effet, le comte de Paris ne fut sacré roi ni par Foulques ni par aucun de ses suffragants, mais par Vautier, métropolitain de Sens. Dans sa réponse, le pontife fit connaître que les sentiments du saint-siège étaient opposés aux vues ambitieuses de l'archevêque.

Étienne mourut le 7 août 891, après un règne de six années : on peut louer sa libéralité envers les pauvres et son exactitude à remplir les devoirs du pontificat; mais il faut blâmer sévèrement avec Heydegger l'orgueil d'un pape qui s'éleva au même degré d'audace et d'ambition que son prédécesseur. Nous rapportons, pour appuyer notre opinion, un décret que nous trouvons dans Gratien : « Il faut toujours et » invariablement garder ce que l'Église romaine a ordonné » une fois. »

Malgré cette maxime, les pontifes se sont montrés constamment en contradiction avec leurs prédécesseurs : après la mort d'un pape infaillible, celui qui lui succédait, infaillible comme lui, l'accusait d'erreur, de schisme, d'idolâtrie, et anathématisait ses actes, avant d'être reconnu lui-même à son tour par son successeur pour un hérétique, un simoniaque et un idolâtre.

FORMOSE I^{er},

115^e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,
 empereur d'Orient.

ODON OU EUDES,
 roi de France.

Histoire de Formose avant son pontificat. — Irrégularité de son élection. — Lettre de Stylien, évêque de Néocésarée. — Réponse de Formose. — Désordres en France. — Couronnement de Charles le Simple. — Guy et Lambert, empereurs. — Siège de Rome par Arnoul. — Arnoul est couronné empereur par le pape. — Le nouveau monarque est empoisonné. — Mort du pontife.

Formose, dans sa légation en Bulgarie, avait accumulé d'immenses richesses en extorquant des sommes énormes aux peuples grossiers de cette province, à la faveur de la superstition et de l'ignorance.

A son retour à Rome, il fut déposé de l'épiscopat par Jean VIII, non pour crime de concussion, mais comme étant accusé d'avoir conspiré contre la vie de ce pape et contre l'autorité de Charles le Chauve. On suppose que le véritable motif de la condamnation de Formose était l'opposition qu'il faisait contre l'infâme pontife, dans le but d'arrêter les dérèglements de la cour de Rome. Jean employa les censures ecclésiastiques pour arracher au prélat le serment de ne jamais rentrer dans l'épiscopat, et de ne jamais habiter la ville sainte; mais dans la suite le pape Martin délia Formose de son serment et le rétablit dans ses honneurs et dans ses dignités.

Après la mort d'Étienne VI, la faction des ducs de Spolète

choisit Formose pour souverain pontife, quoiqu'il fût déjà évêque de Porto : le parti des comtes de Toscanelle s'opposa à cette élection, sous prétexte qu'elle était contraire aux canons, qui défendaient aux ecclésiastiques d'abandonner un siège pour en occuper un autre; et ils élevèrent au pontificat le prêtre Sergius, qui n'avait d'autre mérite qu'une immense fortune. Cependant Guy, roi d'Italie, s'étant déclaré pour Formose, il fut intronisé dans le palais de Latran, avec les cérémonies accoutumées, malgré l'opposition de ses ennemis, qui ne cessèrent de troubler Rome par de fréquentes séditions pendant toute la durée de son règne.

Quelque temps après son élévation, Formose reçut une députation de Constantinople qui était chargée d'informer le saint-siège de l'affaire de Photius, ainsi que l'avait ordonné Étienne VI : un métropolitain et un officier de l'empereur étaient les mandataires du patriarche déposé, et plusieurs prélats se présentaient au nom d'Étienne le Syncelle. Ces derniers remirent au pontife une lettre de Stylien, évêque de Néocésarée et favori du jeune patriarche : « Très-saint-père, » écrivait-il, vous affirmez que vous avez trouvé des contradictions entre la lettre de l'empereur et la nôtre; en voici la cause : ceux qui ont écrit que Photius avait renoncé au patriarcat sont les ecclésiastiques qui l'avaient reconnu pour légitime évêque; mais nous qui n'avons jamais aperçu dans cet eunuque laïque la moindre trace de sacerdoce, suivant le jugement des papes Nicolas et Adrien, et suivant les décrets du concile œcuménique de Constantinople, nous ne pouvions pas écrire qu'il avait renoncé à l'épiscopat. Aussi nous avons été étrangement surpris en lisant au com-

» mencement de votre lettre que Photius était rejeté de l'Église par l'autorité de Jésus-Christ, et que vous terminiez en nous engageant à le juger comme s'il était évêque légitime.

» Nous réclamons votre indulgence pour ceux qui ont accueilli comme évêque l'eunuque laïque; et nous demandons que vous envoyiez des lettres circulaires aux patriarches d'Orient, afin qu'ils usent de la même charité envers les ecclésiastiques qui ont approuvé l'élection de l'infâme Photius. »

Le saint-père répondit à Étienne le Syncelle : « Vous nous demandez miséricorde pour des coupables, mon frère, et vous ne nommez point ceux pour qui vous l'implorez; si c'est pour un laïque, il mérite grâce; si c'est pour un prêtre, vous oubliez que Photius en ordonnant des ecclésiastiques n'a pu leur transmettre que l'anathème de sa condamnation, puisqu'il n'a jamais eu de puissance sacerdotale.

» Votre Église, souillée par son abominable contact, devrait être purifiée par une pénitence très-sévère, si notre piété n'écoutait les conseils de la douceur et de l'humanité. Il est donc nécessaire, pour déterminer les mesures à prendre dans cette déplorable circonstance, que vous suiviez les avis de nos légats, les évêques Romain, Landulfe de Capoue, Théophylacte, métropolitain d'Ancyre, et le diacre Pierre, en qui nous avons placé notre confiance. Vous convoquerez un synode auquel ils assisteront, et vous renouvellez en leur présence la sentence prononcée contre Photius, afin que sa condamnation demeure perpétuelle et irrévocable. Quant aux ecclésiastiques ordonnés par lui,

» vous les excommunierez et les bannirez à jamais des rangs
 » du clergé, en promettant toutefois de leur accorder la com-
 » munion des laïques, s'ils présentent un libelle souscrit de
 » leur main, dans lequel ils se reconnaîtront coupables et
 » imploreront le pardon de leur faute. »

Vers le même temps, Foulques, métropolitain de Reims, écrivit au pape pour lui adresser ses félicitations; il lui témoignait toute la joie qu'il ressentait de voir un des membres de sa famille occuper la chaire de saint Pierre, ajoutant qu'il regardait cet avènement comme une marque éclatante de la protection que Dieu accordait à l'Église.

Foulques représentait ensuite au saint-père que plusieurs évêques des Gaules demandaient le pallium sans aucun droit et au mépris de l'autorité de leur métropolitain; il se plaignait de voir qu'un semblable honneur leur fût accordé trop facilement; et pour éviter le renouvellement de ces abus, il le pria, au nom de la chrétienté, de n'accorder cette haute distinction que sur une demande générale et par écrit des archevêques d'une province.

Dans sa réponse, le pape exhortait son parent et les autres prélats des Gaules et de la Germanie à compatir aux maux de l'Église romaine, et à la secourir de leurs trésors, pour empêcher qu'elle ne fût ruinée par les prodigalités des clercs italiens et par les incursions des infidèles. Il ajoutait que depuis longtemps Rome ne pouvait plus trouver un appui dans l'empire grec, qui était sans cesse troublé par des hérésies dangereuses, et désolé par de nouveaux schismes. « Afin de décider quelles mesures nous devons prendre pour » rétablir la paix dans l'Église, disait-il, nous avons résolu

» de réunir dans notre ville un concile œcuménique le premier mars de l'année 893; et nous vous ordonnons de vous rendre à ce synode, sans délai, pour préparer les questions que nous soumettrons aux lumières des prélats de l'assemblée. Nous vous informons que nous avons couronné empereur d'Occident Guy, duc de Spolette, votre parent et le nôtre, dont l'autorité a contribué à l'affermissement de notre élection. Nous nous proposons de couronner également son fils Lambert, que nous avons adopté pour notre enfant. »

Les légats qui portèrent les lettres du pontife au métropolitain de Reims convoquèrent un concile à Vienne par l'ordre du saint-siège. Les Pères de cette assemblée décrétèrent plusieurs canons contre les usurpations des domaines du clergé; contre les meurtres, les mutilations et contre les outrages dont les laïques se rendaient coupables envers les ecclésiastiques. Ils défendirent aux séculiers de disposer des églises sans le consentement des évêques; de percevoir un droit d'investiture sur les prélats, et de falsifier les actes des donations qui étaient faites aux monastères.

Au commencement de l'année suivante, Foulques, dont la haine pour Eudes s'était encore augmentée depuis une entrevue où son orgueil avait été humilié par ce prince, convoqua un synode à Reims, et fit proclamer roi de France le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, âgé seulement de quatorze ans: le nouveau monarque fut couronné par les évêques et par les seigneurs mécontents du comte Eudes. Le métropolitain de Reims instruisit aussitôt le pape du sacre de Charles le Simple.

Formose, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, eut soin d'entretenir la discorde entre les princes français, afin d'exercer sur eux une autorité suprême et d'obtenir de leur ambition tous les avantages que réclamaient les intérêts du saint-siège. Il écrivit à Eudes pour lui défendre d'attaquer le jeune Charles dans sa personne ni dans ses biens jusqu'à l'époque du retour de l'archevêque Foulques, qui se rendait à Rome pour conférer avec lui sur cette grave question; et en même temps il ordonna aux prélats des Gaules d'insister auprès du roi Eudes afin d'obtenir de lui une suspension d'hostilités contre le fils de Louis le Bègue; il fit remettre également à l'enfant roi une lettre de félicitations et un gâteau béni.

Arnoul, souverain de Germanie, instruit du couronnement de Charles le Simple et de l'appui que le pape accordait à cet enfant, envoya des ambassadeurs au saint-père pour se plaindre qu'on eût sacré un monarque sans son autorisation, et malgré les justes droits qu'il avait sur tout l'empire des Gaules; il menaçait d'envahir la France et l'Italie, et d'exterminer les peuples, les prêtres et les princes de ces royaumes, si la cour de Rome ne faisait droit à sa réclamation. Formose donna aux envoyés d'Arnoul une réponse évasive; il lui écrivit pour lui représenter que lui-même devait protéger le jeune monarque comme étant son parent, et qu'il devait le défendre contre l'usurpateur Eudes, au lieu de porter dans ses états le pillage et le meurtre; enfin, il terminait en le menaçant des foudres de l'Église s'il envahissait le royaume de Charles le Simple.

Formose donna communication à Foulques des lettres qu'il avait écrites à Arnoul, et répondit au métropolitain au

sujet des troubles qui agitaient la France; il lui commanda également d'excommunier Richard, Manassès et Rampon, qui avaient arraché de son siège l'évêque Teutbold, l'avaient jeté en prison, après lui avoir fait crever les yeux, et qui enfin avaient osé déposer de l'épiscopat le métropolitain de Sens pour le punir de leur avoir reproché leurs cruautés.

Le pape eut ensuite quelques contestations avec l'empereur Guy, relativement à un domaine que le prince voulait enlever au duché de Rome; et Formose, qui avait manifesté jusque-là un attachement inviolable au prince son parent, se tourna contre lui, le déclara déchu du trône, et nomma empereur Béranger, duc de Frioul. Ce seigneur, qui était engagé dans une guerre contre les Hongrois, ayant refusé des secours au saint-père, Formose, pour se mettre à l'abri de la vengeance des ducs de Spolette, qui menaçaient Rome de leurs armes, appela Arnoul en Italie, sous la promesse de lui donner l'empire.

Aussitôt l'ambitieux roi de Germanie franchit les Alpes à la tête d'une armée nombreuse et marcha droit à Rome; mais déjà la faction de Sergius, appuyée de l'autorité de Lambert commandait dans la ville, et l'on refusa d'ouvrir les portes aux soldats germains. Arnoul fit attaquer la cité Léonine, qui étant garnie de troupes aguerries, lui opposa une vive résistance; son armée fut repoussée après avoir laissé un grand nombre de morts sur la place: néanmoins le siège fut continué, et le prince fit élever des retranchements autour de son camp.

Un événement singulier le rendit bientôt maître de la ville: pendant que les soldats étaient occupés à creuser les fossés,

un lièvre sortit de son terrier et se jeta épouvanté au milieu des travailleurs; ceux-ci le poursuivirent en poussant des hourras jusque sous les murailles de Rome. Les citoyens qui gardaient les remparts croyant que l'assaut commençait, abandonnèrent leurs postes et répandirent aussitôt l'alarme dans tous les quartiers de la cité. Arnoul ayant été informé de cette panique, jugea le moment favorable; il fit avancer son armée, escalada les murailles, et s'empara de Rome sans coup férir; il se rendit ensuite à la basilique de Saint-Pierre, où le pape le couronna empereur.

A la prière de Formose, et sous prétexte de punir les outrages faits à la religion par les factieux, le nouvel empereur fit massacrer les principaux citoyens de la ville sainte.

Ces cruautés appelaient la vengeance du peuple! Un généreux citoyen résolut de délivrer la nation de ce tyran; il revêtit la livrée royale, se fit admettre parmi les valets d'Arnoul, et lui versa un breuvage empoisonné qui le rendit hébété et paralytique, lui consuma lentement les entrailles, et le fit périr après trois années d'horribles souffrances et presque entièrement rongé par des vers.

Formose ne jouit pas longtemps de son triomphe sur Lambert; il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir fait égorger dans ses querelles la moitié de la population de Rome; il fut enterré le 7 avril de l'année 896.

Mabillon affirme que ce pontife était le modèle de toutes les vertus chrétiennes; qu'il n'avait jamais fait aucun excès de table, et que sa vie entière s'était écoulée dans la continence virginal.

BONIFACE VI,

116^e PAPE.

LEON LE PHILOSOPHE,
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,
roi de France.

Election de Boniface. — Le cardinal Baronius appelle ce pape un infâme scélérat. — Incertitude des historiens sur son expulsion du saint-siège. — Versions sur la mort de Boniface VI.

Les funérailles de Formose n'étaient pas encore terminées, que déjà la faction de Sergius avait ressaisi le pouvoir dans Rome, et s'agitait pour placer sur le trône de saint Pierre un pape de son choix.

Boniface, Toscan d'origine et fils d'Adrien, se montra l'un des compétiteurs les plus ardents. Protégé par Lambert, dont il était la créature, il répandit l'or à pleines mains dans le peuple; il prodigua les promesses aux grands, aux ecclésiastiques, et se fit proclamer pape, quoiqu'il eût été chassé de son diaconat pour crimes d'adultère et de meurtre; il fut intronisé sous le nom de Boniface VI.

Néanmoins il ne resta pas longtemps possesseur du saint-siège; Étienne, évêque d'Anagnia, qui brigait également la chaire de saint Pierre, le fit empoisonner. Telle est la version des historiens les plus recommandables sur Boniface VI.